HANDICAP

VALÉRIE LÉTARD

«Valérie Létard se réjouit que l'autisme ait été choisi comme grande cause nationale pour 2012»

20/12/2011

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Coauteur du plan autisme 2008-2010, chargée d'une mission d'évaluation de son impact dont elle rend cette semaine les conclusions à Madame Roselyne Bachelot, Ministre des solidarités et de la cohésion sociale, qui l'en avait chargée, Valérie Létard avait soutenu la candidature des associations qui portaient ce projet de grande cause nationale depuis plusieurs années.

Pour Valérie Létard, ***« l'autisme est un handicap que notre société stigmatise encore trop souvent car il fait peur et il est mal connu.*** *C'est un obstacle supplémentaire qui s'ajoute à toutes les difficultés auxquelles font face les familles confrontées à la souffrance de la différence et à l'accès à un accompagnement adapté. »*

Seule une grande campagne nationale d'information, avec la lisibilité qu'elle donnera à cette cause, peut avoir les moyens de faire tomber les préjugés et changer le regard.

Valérie Létard se réjouit que le Gouvernement ait fait ce choix et dans la foulée, elle ne doute pas qu'il décidera de relancer la dynamique du Plan Autisme.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC